



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

filière sportive

Question écrite n° 98963

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur l'encadrement des activités physiques et sportives en milieu scolaire. En effet, de nombreuses communes mettent à disposition des écoles un personnel qualifié et compétent pour aider les professeurs d'écoles dans l'enseignement de l'éducation physique et sportive. Malheureusement, cette solution provisoire se voit souvent remise en cause par la non-obtention du concours ETAPS. Parce que les communes ont rarement les moyens de recruter un éducateur, les enfants se voient souvent privés des compétences techniques et éventuellement d'un enseignement physique et sportif. Il désire ainsi connaître les mesures qu'il entend mettre en oeuvre afin de répondre à cette problématique dans les zones rurales, en particulier dans le Tarn.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98963

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 842

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)